

Travailleurs des plateformes numériques, pour qui roulez-vous ?

Sortie du site internet “Indépendant ?” de Leïla Chaibi et de la Gauche Unitaire Européenne



Le groupe de la Gauche Unitaire Européenne et Leïla Chaibi, députée européenne la France insoumise, lancent le site “Indépendant ?”, qui donne la possibilité, pour la première fois en France, de comparer le statut d’auto-entrepreneur et celui de salarié :

www.pourquiroulezvous.eu

Pourquoi un tel outil ? Depuis deux ans de multiples jugements ont démontré le lien de subordination entre les plateformes comme Uber, Deliveroo ou TakeltEasy, et leurs travailleurs. Partout dans le monde, de multiples recours voient le jour pour demander la requalification du statut d’indépendant, en statut de salarié.

Comparer ces deux statuts permet de montrer les différences en termes de revenus, de conditions de travail et de conquits sociaux auxquels les travailleurs-es devraient avoir droit, si les plateformes ne niaient pas le lien de subordination qui les lient. Ainsi, l’outil permet aux travailleurs de bénéficier d’un état des lieux objectif et complet de leur situation , afin de pouvoir choisir en connaissance de cause entre ces deux statuts définis par le code du travail.

Les travailleurs-es des plateformes, soit disant indépendant-es et mais pourtant sollicités-es en permanence sollicité-es par les applications via lesquelles ils travaillent, n’ont pas accès à la protection et aux droits élémentaires qui leurs sont pourtant dûs.

Les plateformes numériques profitent de cette illusion d’indépendance pour imposer un rythme de travail acharné, usant de leurs algorithmes tout en évitant le cadre qui devrait leur être imposé : elles ne prennent en charge ni assurance, ni mutuelle, ni charges salariales ou frais professionnels.

Une question se pose alors : Chauffeurs, livreurs, pour qui roulez-vous vraiment ? Pour votre profit, pour votre indépendance, ou pour l’enrichissement d’une plateforme qui vous exploite ?

Le site site “Indépendant ?” permet d’y répondre en quelques clics, pour chaque travailleur, grâce à son outil de calcul automatique.

Découvrez le ici : www.pourquiroulezvous.eu

Leïla Chaibi

Contact presse : Christophe Masson, collaborateur parlementaire de Leïla Chaibi.
christophe.masson@la.europarl.europa.eu ou +33 6 88 00 98 81